



Les Konchennoù des pontons



Gazette approximativement trimestrielle de l'APLOC

n° 10

Septembre 2010

APLOC@laposte.net

http://www.plaisanciers-loctudy.org/

Numéro Spécial Enquête Publique désenvasement

Ma e gortozfez bezañ staget da vag e lec'hid, e vo diwezhatoc'h huchal. (Si tu attends que ton bateau soit pris dans la vase, il sera trop tard pour pleurer)

POURQUOI UN NUMÉRO SPÉCIAL ?

Depuis sa création, l'APLOC s'est voulue attractive et conviviale. Ses participations aux fêtes marines et les sorties handicapés ont été des succès appréciés.

D'autre part, elle a voulu s'ouvrir par le rapprochement avec le CNL et les autres associations locales et la FNPPSF. A l'heure actuelle, elle a deux représentants à la Fédération Nationale dont un à l'international (la FNPPSF a rejoint l'EAA – European Anglers Alliance).

Elle a aussi voulu communiquer, avec l'ouverture d'une boîte mail, d'un site web et d'un petit journal, les Konchennoù des Pontons.

Enfin, elle s'est voulue citoyenne, et certains articles des Konchennoù en témoignent.

Ainsi, il est tout naturel que l'Association des Plaisanciers de Loctudy, qui a milité pour le désenvasement, s'investisse dans cette enquête publique par tous les moyens dont elle dispose.

Et vous, que pouvez-vous faire ?

- Vous pouvez avoir une démarche individuelle : aller signer le registre à la mairie ou écrire une lettre
- Vous pouvez signer la pétition jointe, la copier et la faire signer autour de vous.

Dans tous les cas, il faudra retenir les idées suivantes :

- L'enquête publique marque la fin des antagonismes et donne enfin l'espoir d'un consensus.
- Le rétablissement des profondeurs est impératif pour que l'outil portuaire joue le rôle que l'on escomptait et pour lequel on a mobilisé un budget important. **Un investissement obsolète est une charge insupportable pour toute la collectivité.**
- On connaît maintenant l'impact économique de la plaisance, pas seulement en emplois dérivés, car on sait qu'un port de plaisance attractif génère des visites touristiques et des emplois.
- Le désenvasement des chenaux et alentours de Loctudy rendront aux ports le rôle d'abris sûrs qu'ils ont longtemps représentés.
- Les opérations d'entretien ultérieures d'entretien de la profondeur devraient être encadrées par un cahier des charges à définir dès maintenant.

Voulez-vous faire partie de l'APLOC ?

Contactez-nous !

Prenez un dépliant à la Capitainerie.

Téléchargez un formulaire sur le site.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur le site de l'APLOC.



L'ÉDITO DU BUREAU

Mazette, un numéro Spécial du Konch qui correspond à la sortie du 10^{ème} numéro de notre « petit journal ».

Ce numéro aurait pu être joyeux et festif, il est tout simplement sérieux car l'actualité locale du moment nous oblige, et c'est bien normal, à traiter du sujet prioritaire parmi tous : le désenvasement des ports !

Enfin l'Enquête publique !!!



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de PLOBANNALEC-LESCONIL, COMBRIT et LOCTUDY

Les enquêtes publiques conjointes portant sur :

- la demande d'autorisation du dragage des ports de Loctudy et de Lesconil,
- la procédure de réalisation de travaux ayant pour objet la conservation ou la protection des espaces remarquables sur la commune de Combrit et la réalisation de travaux sur le rivage, le sol ou le sous-sol de la mer en dehors des ports.

se dérouleront du **8 septembre au 8 octobre 2010** sur le territoire des communes de PLOBANNALEC-LESCONIL, COMBRIT et LESCONIL.

M. Michel STRAUB, Officier général de la marine en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de RENNES.

Les dossiers ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés dans chacune des mairies pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra prendre connaissance sur place du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit, au commissaire enquêteur en mairie de LOCTUDY, siège de l'enquête.

Outre les possibilités d'observations directes sur les registres déposés en mairie, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations :

- mairie de PLOBANNALEC-LESCONIL :
le mercredi 8 septembre 2010 de 9 h 00 à 12 h 00
le mardi 5 octobre 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
- mairie de COMBRIT :
le vendredi 24 septembre 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
- mairie de LOCTUDY :
le vendredi 17 septembre 2010 de 13 h 30 à 16 h 30
le vendredi 8 octobre 2010 de 13 h 30 à 16 h 30

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée au tribunal administratif de RENNES, et déposée en mairies de PLOBANNALEC-LESCONIL, COMBRIT et LOCTUDY ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Copie de ces rapports et conclusions pourra être communiquée aux personnes qui en feront la demande auprès des services de la préfecture dans les conditions prévues au titre 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau,

Elle est capitale pour le dossier de désenvasement des ports de Loctudy et de Lesconil et aussi et même surtout, pour l'économie de ces communes c'est-à-dire pour leur développement et pour leurs emplois.

Douze années déjà depuis le lancement de ce dossier. Douze longues et difficiles années pour toutes celles et ceux qui ont travaillé sur ce dossier ou qui attendent depuis si longtemps sa conclusion.

Une proposition nous est faite. Nous pensons qu'il est maintenant grand temps de fermer ce dossier en bouclant positivement l'enquête publique. Cette réponse positive que nous appelons de nos vœux est la seule qui vaille après ces longues années d'attente.

Si nous acceptons la solution proposée, c'est parce qu'elle nous est acceptable au vu de ses conséquences sociétales, financières, environnementales et techniques. Notre position est le fruit de notre connaissance approfondie du dossier, forgée

au fil des très nombreuses réunions auxquelles nous avons participé, depuis si longtemps, au contact des différentes parties concernées, dont nos amis les pêcheurs professionnels avec qui nous partageons l'amour de la mer et le souci de la préserver.

Soyons donc conscients de l'enjeu car rejeter ce projet c'est tuer la vie maritime à Loctudy et Lesconil.

Le bureau.



LES VASES... AU PIED DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

Avec le lancement de la procédure d'Enquête Publique du 8/09 au 8/10 en Mairie de LOCTUDY, le dossier du désenvasement des ports de pêche et de plaisance arrive enfin dans l'antichambre des décisions administratives.

« Enfin » car , après de nombreux allers-retours et d'innombrables atermoiements et rebondissements, nous voici entrés dans une procédure rigoureuse et face à un dossier censé répondre aux légitimes questions « quoi , comment et quand » que tous se posaient , une fois unanimement reconnue l'urgente nécessité d'agir .

Une aussi longue (et coûteuse) période de tergiversations, de doutes et d'incompréhensions nées aussi bien du manque d'informations que du trop-plein de bruits contradictoires a forcément engendré des conséquences négatives. Parmi elles, une des plus importantes mérite attention.

Bien au-delà en effet des conséquences directes de l'envasement progressif sur la qualité et la sécurité d'utilisation des ports, bien au-delà des dommages matériels et des aspects contractuels de la jouissance des installations, cette longue période écoulée a contribué insidieusement à détériorer le climat de nécessaire cohésion et entente entre les deux catégories d'utilisateurs concernés, les pêcheurs d'une part et les plaisanciers de l'autre. Deux parties prenantes que leur proximité et leurs indispensables complémentarités au développement harmonieux et au rayonnement de la ville devraient au contraire porter à se rapprocher et se comprendre.

Certes le vieil adage « diviser pour régner » est bien connu mais, dans le cas présent, c'est sa variante que les non décideurs de tous bords ont consciemment ou inconsciemment nourrie : « diviser pour ne pas décider ». Ils sont ainsi arrivés, par une savante alchimie de transmutation des vases en patates chaudes que l'on se repasse de mains en mains au fil des ans, à créer des zizanies non seulement entre les deux parties prenantes citées plus haut mais aussi en leur sein.

L'heure n'est pas à la polémique d'un retour sur l'historique et le contenu de ces oppositions stériles. L'heure est à la prise de conscience collective de l'impérative nécessité de cohésion et de dialogue constructif entre toutes les parties. Le moment est venu de prendre en compte les craintes et appréhensions légitimes de tous et de leur apporter les réponses objectives grâce aux moyens techniques et scientifiques mis en œuvre. C'est par définition l'objet et le rôle de l'étude d'impact et de l'enquête publique qui la complète.

C'est donc dans un esprit d'intelligente collaboration, par delà des clivages d'intérêts sectoriels, qu'il convient que tous abordent cette importante étape qui s'ouvre. Pour leur part, les plaisanciers feront tout pour apporter leur contribution positive à cet état d'esprit.

A noter enfin que ceux-ci pensent aussi déjà à la suite ; le problème posé, les vases, ne devra plus à l'avenir être traité en gros investissement décennal mais en entretien annuel. Tout le monde y retrouvera son compte et l'environnement en premier...

J-P L



AVIS D'UN USAGER PERMANENT SUR LE DÉSENVASEMENT DES PORTS DE LOCTUDY ET DE LESCONIL.

Avec le lancement de la procédure d'enquête publique du 8 septembre au 8 octobre 2010 en mairies de Loctudy, Lesconil et Combrit, le dossier du désenvasement des ports de pêche et de plaisance de Loctudy et de Lesconil arrive à un stade important et attendu depuis si longtemps.

Depuis de trop nombreuses années les plaisanciers attendent cette étape cruciale qui enfin conclut les phases d'instructions et de propositions trop souvent jalonnées par des incompréhensions, par des conflits divers, par des situations managériales inadaptées, par des évolutions non maîtrisées de la réglementation qui rendaient le consensus impossible.

Ce dossier du désenvasement du port de plaisance de Loctudy, élargi depuis peu au port de Lesconil, a été ouvert il y a 12 ans. Douze longues années, c'est le temps qu'il a fallu aux chinois pour bâtir Shangai en partant de rien ! La comparaison est insoutenable et presque indécente tant les situations sont opposées et pourtant il n'est pas inutile de la rappeler en toile de fond car, facteur aggravant, la complexité n'est pas là où on la suppose!

Certains ont voulu monter les plaisanciers contre les pêcheurs professionnels, d'autres ont stigmatisé les vases du port de plaisance en omettant de dire que ces vases viennent de partout, de la rivière de Pont l'Abbé, de la mer, des bassins versants des com-

munes de Loctudy et des communes environnantes...etc...mais... en aucun cas des plaisanciers eux-mêmes !

Face à l'enlèvement de ce dossier de désenvasement les plaisanciers ont, ces dernières années, multiplié les contacts avec la Mairie de Loctudy, avec le Conseil général, avec la Préfecture, mais aussi avec les pêcheurs professionnels dans une démarche de conciliation pour tenter de finaliser au plus vite ce dossier du désenvasement aux motifs que c'est, in fine, l'économie complète des communes de Loctudy et environnantes qui est suspendue à l'aboutissement de ce dossier.

Il faut bien entendu accorder toute l'attention souhaitable à l'impact du clapage sur la ressource halieutique qui est au coeur du présent dossier mais l'avenir de la pêche à Loctudy ne dépend-il pas aussi et en premier lieu des possibilités d'accès à son port, accès bien compromis aujourd'hui et qui a déjà valu de nombreux départs de bateaux de pêche vers d'autres criées.

L'autre poumon économique de Loctudy est le tourisme. Comment imaginer, si rien n'est fait, une activité plaisance à Loctudy dès lors que les bateaux ne peuvent plus ni entrer ni sortir et que les vases dégradent les circuits de refroidissement des bateaux à moteur qui raclent les fonds en toutes circonstances ! Le cas de la voile est aussi préoccupant car la quasi-totalité des pontons laissent apparaître la vase par basse mer dès les coefficients de moyennes eaux. Les quilles et les carènes sont bien évidemment attaquées par phénomènes chimiques en plus des dégradations des systèmes de refroidissement par la vase en suspension. Enfin, pour ces mêmes voiliers, l'insuffisance de hauteur d'eau met en scène, aux yeux de tous, le spectacle de voiliers bigoudens, nationaux ou étrangers, couchés sur le flanc en attendant des heures meilleures ! C'est ainsi que Loctudy ne figure plus sur certains guides nautiques étrangers.

Curieuse situation, ces dernières années, que la vie de ce superbe port qui devient peu à peu un port à sec, avec des procès de plus en plus nombreux qui, pour l'instant, restent dans un cadre purement technique mais qui pourraient, si rien n'est fait, prendre sous peu une tournure différente, pour faute lourde de l'État, au sens large, pour n'avoir pas su en douze ans procéder au rétablissement des profondeurs contractuellement définies à 2 mètres minimum.

Alors que les pertes d'emplois et le chômage grimpent partout et hélas aussi dans le pays bigouden, nous constatons avec horreur depuis douze ans que les difficultés autour de ce dossier ont lourdement entravé le développement économique de Loctudy et des communes environnantes, car la vie des ports de plaisance comme de pêche sont des révélateurs d'un certain dynamisme économique qui n'a été que trop longtemps freiné.

Il n'est plus temps de rechercher les raisons de ces échecs répétés au fil de ces douze années d'instruction de ce dossier car elles sont très nombreuses et partagées par beaucoup. Il faut par contre se réjouir de ce qu'enfin l'enquête publique soit ouverte pour, nous l'espérons, autoriser le désenvasement que l'immense majorité des plaisanciers, des professionnels et des citoyens, réclame.

Dans toutes les problématiques du monde, il n'y a aucune solution parfaite et toutes les solutions sont plus ou moins bonnes, selon le fameux couple qualité/prix ou coût/efficacité. C'est ainsi que la solution proposée par cette enquête publique est la nième proposition qui a su prendre en compte les principales critiques et enseignements des propositions antérieures.

Malgré tout quelques uns de nos amis pêcheurs professionnels la condamnent encore aux motifs :

- qu'il faudrait aller encore plus loin (30 milles), encore plus profond (150mètres) en omettant de s'intéresser aux coûts qui passerait allègrement de cinq millions d'euros à quinze millions d'euros (cf Michaël Quernez, vice-président du conseil général le 10/12/2009). Il serait en effet irresponsable de dépenser un surcoût de 10 millions d'euros supplémentaires pour ne pas déposer le millimètre de vase, issu du clapage, sur le dos des langoustines par 90 mètres de fond comme proposé dans la solution de la présente enquête. Comme le disent de nombreux pêcheurs professionnels et notamment M. Le Bec, ancien pêcheur professionnel et adjoint au Maire de Loctudy (cf réunion publique du 28 juin 2010) ce millimètre de vase n'est rien ou si peu de chose !

- que la simulation de la diffusion des vases dans l'eau de mer, jusqu'au fond, serait fantaisiste et irréa-

liste. Nous pensons que cet argument ne tient pas car cette simulation ne présente que peu d'aléas au vu des paramètres à prendre en compte. Ils sont connus, maîtrisés et totalement caractérisés :

* pour l'espace marin : par sa courantologie, bathymétrie, température...etc...

* pour les vases : par les caractéristiques physiques des sédiments.

Mettre cette simulation en doute dans un tel contexte semble quelque peu hardi puisque les méthodes et outils utilisés pour établir ces simulations (logiciel, bases de données...) sont les mêmes que ceux utilisés pour la conception de nombreux appareils de pêche pour professionnels.

....

- que personne n'a demandé l'avis des langoustines. Cette boutade pourrait émaner d'une association de défense des crustacés, mais non, elle a été très sérieusement énoncée le 28 juin 2010 à l'adresse du président du conseil général en réunion publique, par un représentant des professionnels de la pêche qui, par ailleurs, n'a pas évoqué les conséquences économiques sur la pêche et les autres secteurs si rien n'est fait ! Alors oui, dans la solution proposée par l'enquête publique les langoustines recevront un peu de vase, un millimètre au pire, mais n'est-ce pas là l'élément naturel dans lequel elles vivent et prospèrent ?

D'autres solutions que le rejet des vases non pollués à la mer, ont été étudiées et seront peut-être un jour réalisables sans toujours solliciter la mer. Mais elles se heurtent toutes aujourd'hui, et pour longtemps, à un bilan carbone exécrable (camions) et à un coût complet « de réalisation » insupportable, d'autant qu'aucune solution de valorisation n'existe à ce jour au plan industriel, c'est-à-dire aux plans technico/financier.

Conclusion :

Les usagers des ports de Loctudy et notamment les plaisanciers de Loctudy attendent depuis douze longues années le désenvasement de leurs ports.

La solution proposée par l'enquête publique n'est certes pas parfaite, mais c'est la meilleure parmi celles qui ont été étudiées à ce jour et il est légitime de dire, après douze années d'instruction et d'études, qu'il est urgentissime de passer aux actes, maintenant.

La solution proposée n'affecte pas la ressource par le millimètre de vase qui pourrait arriver au fond puisque c'est l'habitat naturel de la langoustine. L'impact éventuel sur la pêche des langoustines et des autres espèces sera donc très atténué voire inexistant.

Elle relancera la dynamique des ports de pêche et de plaisance de Loctudy, mais aussi de Lesconil dans son projet de reconversion. L'économie de Loctudy à grand besoin de redonner vie aux deux poumons de son économie que sont la pêche et le tourisme via la plaisance.

En outre, la création d'un comité de suivi constitué en liaison avec les autorités administratives opérationnelles du projet pour y intégrer des représentants de chacune des parties prenantes est une excellente disposition pour suivre, en toute transparence, les procédures, plannings et résultats, par rapport aux données de l'étude d'impact, et en répercuter les résultats de façon homogène et cohérente.

Au nom de tous les plaisanciers et professionnels de la plaisance qui travaillent, vivent, séjournent à Loctudy ou sont susceptibles d'y transiter, les usagers permanents des installations portuaires de plaisance de Loctudy émettent un avis très favorable au désenvasement des ports de Loctudy et de Lesconil dans les conditions précisées par le dossier joint à l'enquête publique. Ne rien faire signifierait la mort de ces ports, la mort lente de la vie maritime de Loctudy et de Lesconil, donc la régression économique rapide de ces communes.

Toutefois, cette solution proposée qui, nous l'espérons, sera très rapidement mise en œuvre, doit servir d'exemple pour ne pas renouveler semblable procédure lourde et onéreuse. La solution doit consister, pour l'avenir, à lancer dès à présent une concertation entre toutes les parties concernées afin de procéder régulièrement à des dragages d'entretien, tous les deux ans environs. Bien entendu la recherche d'une mutualisation de moyens entre communes voisines serait la solution.

JPQ



PÉTITION PORTANT AVIS TRÈS FAVORABLE DES USAGERS DU PORT AU DÉSENVASEMENT DES PORTS DE LOCTUDY ET DE LESCONIL TEL QUE PRÉVU PAR LE DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Prévue du 8 septembre au 8 octobre 2010)

Le dossier du désenvasement des ports de Loctudy, élargi depuis peu au port de Lesconil a été ouvert il y a douze ans. Face à l'enlisement de ce dossier, les plaisanciers au sein d'une association, ont ces dernières années, multiplié les contacts avec la mairie de Loctudy, le Conseil général, la Préfecture du Finistère ainsi qu'avec les pêcheurs professionnels dans le cadre d'une démarche responsable pour faire aboutir ce dossier au motif qu'au final c'est le dynamisme des économies de Loctudy et des communes voisines qui est en jeu.

En tant qu'utilisateur du port de Loctudy, résident de Loctudy ou citoyen, j'attends depuis de nombreuses années le désenvasement du port. La solution soumise à enquête d'utilité publique n'est certes pas parfaite mais dans la recherche d'un rapport impact/coût/avantage, c'est la meilleure de celles proposées à ce jour.

En effet, si on ne peut ignorer l'impact même résiduel des clapages de vases au large sur les espèces pêchées, il doit être remarqué que seules des vases non polluées le seront, de sorte que cet impact sera atténué voire inexistant alors que le désenvasement favorisera la reprise de la vie aux ports de pêche et de plaisance et accessoirement accompagnera Lesconil dans son projet de reconversion, alors qu'aujourd'hui l'accès à ces ports est plus que compromis, au point que Loctudy ne figure plus sur certains guides nautiques étrangers.

Admettre le statut quo, c'est parier sur le déclin de la vocation maritime de Loctudy, par conséquent, je ne peux qu'émettre **un avis très favorable au désenvasement des ports de Loctudy et de Lesconil dans les conditions précisées par le dossier joint à l'enquête d'utilité publique** et m'engage à rester vigilant sur la gestion prévisionnelle des profondeurs de ces ports pour éviter les errements connus par le traitement de ce dossier depuis plus d'une décennie.

Nom :

Prénom :

Localité :

Signature :

Date :

Document à retourner soit :

- Association des Plaisanciers de Loctudy (APLOC) – Bureau du port – Port de Plaisance – 29750 Loctudy.
- Monsieur le Commissaire Enquêteur en Mairie de LOCTUDY, B.P. 2 place des Anciens Combattants-29125 LOCTUDY Cedex.